

Vendredi 07 février 2025

Samedi 08 février 2025

De:
Envoyé:
À:
Objet:

50

Guillaume Laurent
samedi 8 février 2025 10:49
enquetes.publiques@ville-nemours.fr
Fwd: Avenir patrimoniale de la ville de Nemours

Bonjour,

Que se passe-t-il dans notre belle ville de Nemours ?

Je suis atterré par les projets de la mairie sur l'avenir urbanistique et social de la ville. Pourquoi vouloir détruire un patrimoine commun qui peut se révéler remarquable si l'on s'en donne les moyens ? Pourquoi vouloir construire à outrance de nouveaux ensembles immobiliers sans se poser la question du vivre ensemble ?

J'aime Nemours, je l'ai toujours aimé. Ma vie étudiante et professionnelle m'a éloigné physiquement sans jamais rompre le lien. Je vis à Paris d'où je mesure la chance et le potentiel énorme de ma ville d'enfance. J'ai convaincu tellement d'amis de venir visiter ce coin du sud seine et marnais que certains ont fini par s'y installer. Tous louent le caractère charmant et préservé de Nemours. La nature, l'architecture, le Loing, le château....

Mais quid de cette perception si l'on bétonne cette ville ?

Plus jeune, ce qui nous manquait le plus à nous les adolescents était un lieu où se retrouver, un lieu convivial et ouvert à tous.

J'avais fini par le trouver l'année de ma Terminale au lycée Bezout en poussant les portes du Foyer de la rue du Docteur Dumée. Enfin un lieu où l'on croisait des personnes de toute la ville, de tout horizon, de toutes conditions. Un lieu central, proche du marché, sur la route de la gare et aussi de celle qu'on appelait encore la Nationale 7.

Quel magnifique outil pourrait-il être, utilisé à bon escient par une Mairie à l'écoute de ses concitoyens, à l'écoute de ses plus jeunes administrés comme de ses plus anciens.

J'espère ne jamais voir le Foyer à terre, remplacé par des logements étriqués enduits de blanc, coincés entre de petites rues.

Je préfère une vie sociale et associative riche et active que des logements neufs posés sur les rives des petits fossés.

Merci pour votre attention.

De:
Envoyé:
À:
Objet:

(51)

samedi 8 février 2025 17:06
enquetes.publiques@ville-nemours.fr
non à la destruction de batiments

Cher Monsieur C. Hannezo,

je vous écris pour m'opposer à cette modification du PLU.

La destruction de la pharmacie pour agrandir la rue et laisser plus de place aux voitures va complètement contre l'air du temps. Nous voulons une ville humaine, aux circulations douces, avec des commerces de proximité, des lieux de rencontre, des espaces dédiés aux liens sociaux. Mme Lacroute a déjà poussé hors de la ville une autre pharmacie, sise Place Jean Jaures, pourquoi faire disparaître une deuxième pharmacie ? De plus le bâtiment ferme très joliment la place de la république, pour vouloir l'éventrer ?

Sur le Foyer, il a été dit tout et son contraire. Le bâtiment n'est certainement pas en ruine (seul le promoteur immobilier qui devait racheter la parcelle et construire du neuf le disait), mais la mairie a clairement manqué à son devoir d'entretien. Pouvez-vous clairement nous dire en quoi les façades sur la rue Dumée et la rue de la Bredauche sont « en état de ruine » ? Quel architecte sérieux dirait ceci ? Où sont les rapports techniques (indépendants) le prouvant ? A un citoyen de longue date de la ville, tout ceci apparaît comme une finesse de la mairie pour démolir ce qui pourrait être un joli lieu social et le 'céder' à un promoteur pour faire du logement privé à 4000E le mètre carré (d'ailleurs de nombreux logements neufs ne se vendent pas à ce prix : voir les jardins du Grand Pont). Ce lieu du foyer a certainement été un argument de poids dans le dossier Action Coeur de ville, et la ville veut l'abandonner. Cela laisse un goût amer à de nombreux Nemouriens qui ne voteront plus pour Madame Lacroute, soyez en sur.

L'équipe municipale (et pas seulement Madame le maire) sera responsable de cette folie immobilière, de la dénaturation du centre-ville. Je ne suis évidemment pas opposé au changement, mais seulement s'il apporte de la qualité de vie aux Nemouriens.

Dans l'attente de votre rapport et de vos conclusions, je vous adresse monsieur le commissaire enquêteur l'expression de mes sentiments respectueux.

R. Martin

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 08/02/2025 à 8h30 heures

De:

Envoyé:

À:

Objet:

52

samedi 8 février 2025 17:43

enquetes.publiques@ville-nemours.fr
ne détruisez pas le Foyer

Monsieur l'enquêteur,

Détruire le foyer est proprement impensable. Un lieu qui a plusieurs siècles d'histoire, qui a hébergé l'une des premières écoles du département. Un lieu d'entre-aide et culturel. Et Mme Lacroute qui veut faire du fric dessus. C'est une honte. Ma femme m'a interdit de venir en mairie pour vous dire en face ce que j'en pense. Mais je tiens à vous écrire mon sentiment. Et je soutiens moralement et financièrement l'association qui se bat contre ce projet de destruction.

Ce bâtiment a une grande valeur architecturale, les murs, la façade, il donne son cachet à la rue, il pourrait être rénové grâce aux fonds d'Action cœur de Ville. Détruire un tel bâtiment d'action sociale pour reconstruire des logements privés dont le RDC sera un parking ? Est ce que vous voudriez de ça dans votre ville monsieur l'enquêteur ? Je passe souvent à pied dans la rue (pour aller au marché) et voir le RDC volets fermés ou ouvert sur un parking avec d'horribles SUV, ce n'est pas se préoccuper du bien-être des habitants, mais vouloir jouer au Monopoly (c'est ce qui se dit de plus en plus, pardonnez-moi l'expression) avec la ville. Je ne comprends d'ailleurs par pourquoi les bailleurs de fonds d'Action cœur de Ville peuvent permettre une telle chose : il s'agit de mettre en valeur le patrimoine, pas de tout détruire.

Il y a beaucoup de chose à faire en centre-ville, il faut que la mairie se bouge, mais pas pour systématiquement faire du logement neuf privé, on en a déjà assez eu : Résidence Louise ou la Résidence Belvédère, Jardins du grand pont et certains de ces projets se sont montés contre les intérêts du voisinage (j'en fais partie). Nous ne l'oublierons pas.

Sincères salutations,

Daniel Chauveau

PS : de nombreuses personnes ont peur de venir en mairie ou de vous écrire, mais croyez-bien mon sentiment est partagé par de nombreux voisins.

Lundi 10 février 2025

Mardi 11 février 2025

De:
Envoyé:
À:
Objet:

53

Aline
mardi 11 février 2025 15:47
enquetes.publiques@ville-nemours.fr
Enquête Publique modification du PLU

Monsieur,

J'ai pris connaissance des projets de destruction de plusieurs bâtiments historiques emblématiques de Nemours (le Foyer, le Moulin, la Pharmacie place de la République et la Bibliothèque) et tiens à porter à votre attention mon étonnement et mon profond désaccord avec les orientations prises par la municipalité.

Je m'étonne d'abord que ces bâtiments qui ont constitués des éléments clés du dossier "Action Coeur de Ville" puissent être désormais menacés de destruction complète ou partielle, le Foyer ayant même été lauréat du programme "Réinventons nos Coeurs de Ville". Comment un tel retournement de situation est-il possible ? A quoi ont servi les fonds alloués à ce projet ? Pourquoi la municipalité a-t-elle laissé le bâtiment se dégrader pendant toutes ces années ? Comment un projet articulé autour d'axes citoyens se transforme en une vaste opération immobilière ? En tant que nemourienne et en tant que contribuable, je souhaiterais obtenir des réponses à ces questions légitimes.

J'ai fait le choix il y a quelques années de m'installer à Nemours, le charme du centre ville historique, sa taille humaine et ses vieilles pierres sont des atouts majeurs que le monde entier nous envie et qui ont fortement pesés dans ma décision. Les bâtiments historiques de Nemours méritent d'être préservés et restaurés et non pas détruits et bétonnés. Plusieurs projets portés par des citoyens proposent des alternatives très intéressantes, je souhaite que le bon sens, la concertation et surtout la transparence président aux prises de décisions concernant l'avenir de notre ville. Il serait tout à fait scandaleux de voir des fonds détournés de leur vocation initiale et un projet citoyen et fédérateur piétiné par des intérêts privés.

A la lumière de ces éléments, je souhaite donc que la modification du PLU permettant la destruction de ces bâtiments soit annulée et rediscutée.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Aline Bortot
28, avenue de Lyon
77140 Nemours

M. Luc VERDIER

77140 Nemours

54

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous indique par ce présent message mon soutien au projet initié par la Ville de Nemours concernant le Foyer Dumée.

J'habite rue Benoist donc à quelques encablures de la rue Dumée.

Il n'est pas raisonnable pour une ville de la taille de Nemours de réhabiliter ce bâtiment hideux, en ruine, ce qui engendrerait d'une part des frais considérables de plusieurs millions d'euros et d'autre part engendrerait également des frais annuels d'entretien et de fonctionnement.

Nemours a beaucoup de vieilles bâtisses notamment en centre-ville.

De nouveaux logements embelliront cette rue car le projet de cette société qui réalise des bâtiments de bonne facture pour les collectivités territoriales est sérieux.

Arrivé aux Services Techniques

Le 11 FEV. 2025

Mercredi 12 février 2025

55

Voilà pourquoi je suis contre la révision simplifiée du PLU qui vise à faire sauter les contraintes préservant de la démolition les 4 bâtiments jusque-là protégés :

- Le Foyer (rue Dumée),
- La Bibliothèque et l'ancienne Mairie (rue Gaston Darlay),
- La pharmacie (place de la République),
- Le Moulin

À l'heure du changement climatique, démolir pour reconstruire est une totale aberration ! Il faut réhabiliter les bâtiments existants et préserver les fonctions qui favorisent la sociabilité !



56

Voilà pourquoi je suis contre la révision simplifiée du PLU qui vise à faire sauter les contraintes préservant de la démolition les 4 bâtiments jusque-là protégés :

- Le Foyer (rue Dumée),
- La Bibliothèque et l'ancienne Mairie (rue Gaston Darlay),
- La pharmacie (place de la République),
- Le Moulin

La rue du Dr Dumée est périsseuse depuis plus de 20 ans, avec le projet de promoteur SEN, c'est fini les voitures partent de 2 immeubles. L'écologie et l'harmonie du tissu urbain vous disent merci !

Dand.



Voilà pourquoi je suis contre la révision simplifiée du PLU qui vise à faire sauter les contraintes préservant de la démolition les 4 bâtiments jusque-là protégés :

57

- Le Foyer (rue Dumée),
- La Bibliothèque et l'ancienne Mairie (rue Gaston Darlay),
- La pharmacie (place de la République),
- Le Moulin

TYMINSKI Jean

Absurde ~~de~~, Gaspillage, vandalisme

Voilà pourquoi je suis contre la révision simplifiée du PLU qui vise à faire sauter les contraintes préservant de la démolition les 4 bâtiments jusque-là protégés :

58

- Le Foyer (rue Dumée),
- La Bibliothèque et l'ancienne Mairie (rue Gaston Darlay),
- La pharmacie (place de la République),
- Le Moulin

Réhabilitons plutôt ces locaux ^{historiques} pour en faire profiter tous le Nemours et autres habitants des villes unies.

Didier FRAISSINET.

59

Voilà pourquoi je suis contre la révision simplifiée du PLU qui vise à faire sauter les contraintes préservant de la démolition les 4 bâtiments jusque-là protégés :

- Le Foyer (rue Dumée),
- La Bibliothèque et l'ancienne Mairie (rue Gaston Darlay),
- La pharmacie (place de la République),
- Le Moulin

Domage de ne pas s'être occupé de ces bâtiments historiques de
auxquels beaucoup d'habitants sont attachés.

Katell & Richard

60

Voilà pourquoi je suis contre la révision simplifiée du PLU qui vise à faire sauter les contraintes préservant de la démolition les 4 bâtiments jusque-là protégés :

- Le Foyer (rue Dumée),
- La Bibliothèque et l'ancienne Mairie (rue Gaston Darlay),
- La pharmacie (place de la République),
- Le Moulin

Erdlyme VARY 

Dans une étude commandée par la ville et payée par Action Coeur de Ville, il était prévu 4 ou 5 logements et des salles associatives ~~sur~~ au public au RCD.

Burgos ne pas ^{en} tenir compte dans votre projet avec le promoteur SEM ?

Voilà pourquoi je suis contre la révision simplifiée du PLU qui vise à faire sauter les contraintes préservant de la démolition les 4 bâtiments jusque-là protégés :

- Le Foyer (rue Dumée),
- La Bibliothèque et l'ancienne Mairie (rue Gaston Darlay),
- La pharmacie (place de la République),
- Le Moulin

Demolir la pharmacie de la place de la République, - pour faire une place qui course jus-qu'au bout de la Rue Gauthier 1^{er}.

Avec des parkings jusqu'au bout ?

- on ne sait rien
- c'est bon
- c'est non

Voilà pourquoi je suis contre la révision simplifiée du PLU qui vise à faire sauter les contraintes préservant de la démolition les 4 bâtiments jusque-là protégés :

- Le Foyer (rue Dumée),
- La Bibliothèque et l'ancienne Mairie (rue Gaston Darlay),
- La pharmacie (place de la République),
- Le Moulin

Dans le programme Action Cœur de Ville, vous auriez pu avoir les financements pour rénover le Foyer et en faire une maison des associations (ce manque à Nemours). Vous avez, grâce à ce programme, acheté 2 petits bâtiments de moins de 100 m² en tout, pour les réhabiliter en 2024/25 à un coût total de 1 740 000 € ! C'est un scandale ...